



Problème fausse declaration gendarme

Par **alexcars12**, le **24/01/2008 à 10:41**

Bonjour,
On m'a volé mon véhicule. J'ai déclaré le vol le soir même et puis la gendarmerie a retrouvé mon véhicule accidenté le lendemain dans un champ. La découverte du véhicule par les gendarmes s'est faite le matin et je l'ai appris qu'en début d'après-midi. Donc j'ai été à la gendarmerie faire la restitution le soir (je ne pouvais pas m'absenter de mon travail). Ils m'ont dit que le matin le véhicule était soit disant en bon état et que l'après-midi après m'avoir prévenu il était défoncé. Je ne me suis pas absenté de mon travail et de plus ils me disent qu'ils ont des photos du véhicule en bon état mais bizarrement ils ne veulent pas me les montrer. Je pense qu'ils y ont été au bluff pour me faire dire que c'est moi qui avais mis mon véhicule dans cet état, alors que même mon patron était témoin du vol. Comment faire pour engager des poursuites contre ce gendarme pour (ce qui reste mon avis) fausse déclaration. Puisque qu'aucune personne censée n'irait dans un véhicule accidenté pour fractionner un véhicule, sans rien volé dedans. Ils poursuivent soi-disant toute l'enquête pour faire durer. De plus sur le véhicule, aucune prise d'empreintes n'a été faite. Juste des constatations mineures.
Je fais appel à vous pour me conseiller.
Merci d'avance.
Cordialement.
Alex.S